

Pas de majorité pour de nouveaux impôts

Une prise de conscience grandissante des valeurs nutritives et ingrédients



Sondage Alimentation et activité physique : rapport final 2017

Étude mandatée par l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks pour le groupe d'information Boissons rafraîchissantes

Équipe de projet

Lukas Golder politologue et expert en médias

Cloé Jans politologue

Stephan Tschöpe politologue

Aaron Venetz politologue

Alexander Frind politologue

Noah Herzog secrétariat et administration

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Case postale
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Télécopie +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

Berne, le 2 juin 2017
Copyright by gfs.bern
Embargo : 6 juin 2017

1 L'essentiel en bref

1.1 Mandat et objectifs

Les questions autour de l'alimentation et de l'activité physique touchent tous les aspects qui sont au cœur de notre vie. Elles déterminent ce qui atterrit dans notre assiette à la maison, la manière dont nous occupons notre temps libre, notre rapport aux tendances et aux exigences sociales et si nous nous sentons bien dans notre peau. Les guides, études et informations sur la thématique sont pléthore, ce qui peut aussi semer le trouble dans les esprits. Combien de portions de fruits et combien de litres d'eau par jour dans l'idéal ? Et, finalement, quels sont précisément les avantages et les inconvénients des édulcorants naturels ? Dans cet environnement en mal de repères, les acteurs majeurs sont l'État et les producteurs de denrées alimentaires, au rang desquels comptent les producteurs de boissons rafraîchissantes.

Le sondage Alimentation et activité physique vise à observer, de manière fiable et détaillée, l'évolution du comportement de la population en âge de voter en matière de santé, d'alimentation et d'activité physique. Il se concentre sur la valeur accordée aux questions touchant à l'alimentation, les enjeux politiques à venir ainsi que les attentes vis-à-vis du monde politique et des entreprises. Suivant le débat politique, l'édition 2017 se concentre sur les initiatives et les démarches qui visent à introduire une taxe sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides.

En proposant un reflet fidèle de l'opinion publique, le sondage permet de fixer des repères tant sociaux qu'économiques.

Les questions autour desquelles s'articule le sondage sont les suivantes :

- À quel point la population en âge de voter est-elle sensibilisée aux questions de nutrition et à une alimentation saine ?
- Peut-on déceler des valeurs clés ou des enjeux politiques émergents autour de la question de l'alimentation ?
- Comment les Suissesses et les Suisses jugent-ils l'action de l'État et l'action des entreprises ainsi que des acteurs de la société ? Quels sont les besoins concrets ?

Le sondage 2017 est le quatrième réalisé sous cette forme, ce qui permet d'esquisser des tendances.

1.2 Base des données

Les résultats du sondage Alimentation et activité physique reposent sur une enquête représentative menée auprès de 1007 votants en Suisse, dont 20 % ont été interrogés sur téléphone portable sur la base d'un échantillon « dual frame ». Tous les participants ont été sélectionnés et interrogés selon une procédure « Random Digit Dialing (RDD) ». Cette méthode est décrite en détail en annexe. L'enquête a été effectuée par téléphone par l'institut de recherche gfs.bern entre le 21 février et le 4 mars 2017. La marge d'erreur statistique imputable à la taille de l'échantillon de chaque groupe interrogé est de 3,2 %. Avec 1007 personnes interrogées et une valeur indiquée de 50 %, la valeur effective se situe entre 46,8 % et 53,2 % à un taux de probabilité de 95 %. La zone d'incertitude statistique s'étend lorsque les affirmations sont formulées pour des sous-groupes de taille inférieure (la Suisse italienne, p. ex.). Le questionnaire se fonde sur celui des trois dernières années et a été finalisé avec le client.

Tableau 1

Sondage Alimentation et activité physique 2017 : aspects techniques

Mandant	Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks
Mandataire	Institut de recherche gfs.bern
Univers	Votants domiciliés en Suisse qui maîtrisent l'une des trois principales langues nationales
Type de relevé	par téléphone, assisté par ordinateur (CATI)
Méthode de sélection	Plan d'échantillonnage selon Gabler/Häder pour RDD/dual frame Utilisation de la liste Swiss Interview
Procédé de sélection	Random-quota; méthode de l'anniversaire dans le ménage
Taille de l'échantillon	Total des personnes interrogées N = 1007 n DCH 706, n FCH 251, n ICH 50 n réseau fixe 806, n réseau mobile 201
Durée du sondage	21 février 2017 bis 4 mars 2017
Durée moyenne de l'entretien	29.8 minutes
Écart-type	6.3 minutes
Moitié des entretiens réalisés	27 février 2017
Erreur théorique liée à l'échantillon	± 3.2 % pour 50/50 et probabilité de 95%
Caractéristiques des quotas	Langue, âge/sexe interlocked, réseau fixe et réseau mobile
Pondération	Pondération dual frame, pondération du design par région linguistique, redressement supplémentaire par âge/sexe interlocked, type d'habitat, affiliation politique, par région linguistique dans tous les cas

© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017

1.3 Le problème du sucre caché, l'avantage des offres alternatives

Taxer le sucre ou les boissons rafraîchissantes est actuellement une mesure largement discutée. Le but est de lutter contre les problèmes de surpoids et d'obésité dans la population. Plusieurs pays, dont le Portugal, l'Estonie et aussi la Grande-Bretagne, sont en train de considérer concrètement l'introduction d'une telle politique.¹ Le débat sur les tenants et aboutissants d'un impôt sur le sucre ou les boissons rafraîchissantes a maintenant aussi atteint la Suisse. Les voix qui soutiennent l'introduction d'une taxe sur le sucre viennent avant tout de Suisse romande.² Elles devraient encore gagner en résonance après la publication d'un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui préconise expressément des mesures fiscales pour réduire la consommation de sucre.³

En Suisse, un impôt sur le sucre n'est toujours pas apte à réunir une majorité de la population. 67 % des citoyennes et des citoyens sont très clairement ou plutôt contre une telle mesure, pour seulement 30 % qui y sont très ou plutôt favorables. Ces proportions sont constantes depuis le premier sondage, en 2014. Cependant, le camp du « oui » gagne légèrement du terrain au fil du temps, l'augmentation étant particulièrement nette par rapport à l'année passée. La montée des opinions favorables est alimentée essentiellement par le groupe des indécis, ce qui signale une opinion en formation. Ce n'est guère étonnant, compte tenu du fait que le thème d'un impôt sur le sucre est de plus en plus débattu ces derniers mois en Suisse, jusque dans les médias de référence en Suisse alémanique.

Les différences observées entre les régions linguistiques sur le plan des démarches politiques concernant l'introduction d'un impôt sur le sucre se retrouvent au niveau de

¹ UK pushes ahead with sugar tax, BBC News 5 décembre 2016.

[<http://www.bbc.com/news/health-38212608>]

² Sie fordern die Zuckersteuer, NZZ 20 mars 2017. [<https://www.nzz.ch/schweiz/gegen-uebergewicht-und-schlechte-zaehne-steuer-soll-zucker-bitter-machen-ld.152330>]

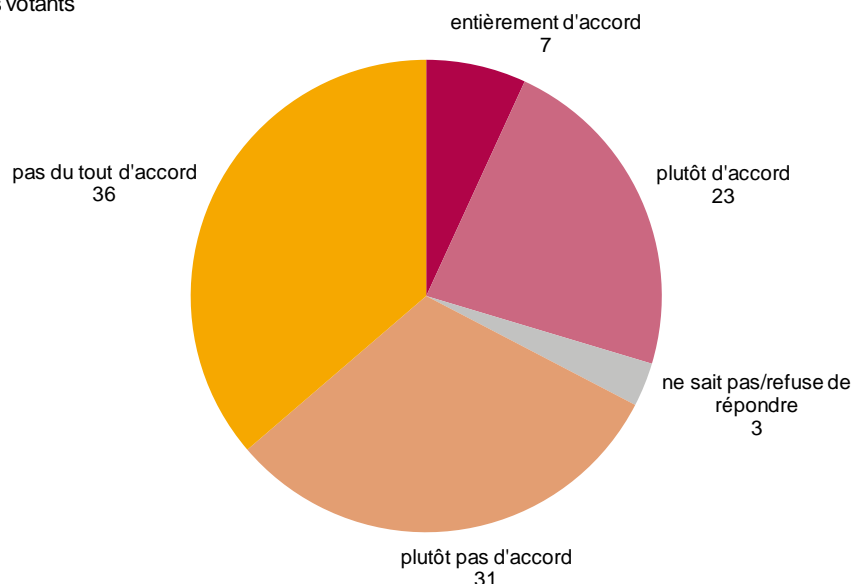
³ WHO urges global action to curtail consumption and health impacts of sugary drinks: [<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2016/curtail-sugary-drinks/en/>]

l'adhésion de la population à ce type de mesures. La Suisse romande se distingue clairement de la Suisse alémanique et du Tessin (39 % de tout à fait/plutôt d'accord, contre respectivement 27 % et 28 %). L'impôt sur le sucre ne réunit néanmoins toujours pas de majorité en Suisse romande.

Graphique 1

Introduction d'un impôt sur les aliments contenant du sucre, du sel ou des lipides

«Dans d'autres pays, des impôts supplémentaires ont été introduits dans certain cas sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides afin d'en gérer la consommation. Seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec l'introduction d'un tel impôt?»
en % des votants



© gfs.bern, Sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = 1007)

Différents arguments plaident pour ou contre un impôt sur le sucre. L'affirmation selon laquelle le secteur alimentaire doit cesser d'ajouter du sucre caché dans les plats préparés est celle qui recueille la plus grande adhésion. C'est un argument certes critique pour le secteur des denrées alimentaires, mais il n'est lié que marginalement à l'impôt sur le sucre, vu que celui-ci n'est pas cité expressément. Le sondage a déjà montré l'année passée que la question des ingrédients est importante pour le secteur. La claire adhésion à cet argument confirme que c'est une question qui continue de préoccuper la population.

Aux yeux de la majorité, un argument contre l'impôt sur le sucre tient à ce qu'il existe un éventail suffisant de produits sans sucre ou à teneur réduite en sucre, vers lesquels chacun peut se tourner librement. Une majorité estime aussi qu'un tel impôt frapperait avant tout les moins riches, qui ont un revenu disponible inférieur, et que ce n'est pas ainsi qu'il faut s'y prendre pour changer les habitudes alimentaires.

Arguments concernant la taxe sur le sucre (1/2)

«Sur les arguments suivants concernant la taxe sur le sucre pour la Suisse, dites-moi SVP si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.»

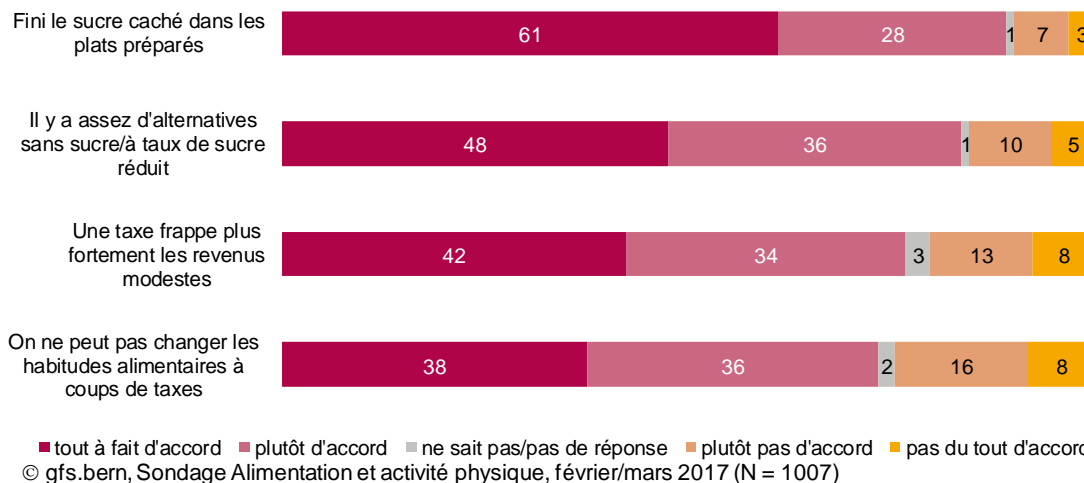
Fini le sucre caché dans les plats préparés «Le secteur alimentaire doit cesser d'ajouter du sucre caché dans les plats préparés les plus divers.»

Assez d'alternatives à teneur réduite en sucre/avec zéro sucre «Il existe déjà suffisamment d'alternatives avec moins de sucre et sans sucre et chacun peut librement se tourner vers ces produits.»

Une taxe frappe plus fort les moins riches «Une taxe supplémentaire sur la consommation grève le budget des plus pauvres et elle est par conséquent injuste.»

On ne peut pas changer les habitudes alimentaires avec des taxes «On ne peut pas changer les habitudes alimentaires à coups de taxes.»

en % des votants



Si un impôt sur le sucre devait être introduit, celui-ci devrait s'appliquer de la même manière à toutes les denrées alimentaires, du chocolat aux boissons rafraîchissantes. Une majorité est d'avis que le sucre contenu dans le chocolat ne se différencie pas de celui des boissons rafraîchissantes. Avec une proportion de 13 % d'indécis, cette question semble toutefois encore entourée d'une relativement grande incertitude.

En Suisse, dans toute campagne de votation ou presque, l'argument de l'emploi est invoqué par au moins un des deux camps. Certes, une majorité (57 %) est au moins plutôt d'accord que les contraintes qui vont de pair avec l'introduction d'un tel impôt seraient préjudiciables à l'industrie suisse et détruiraient des emplois. Mais la part des « tout à fait d'accord » est ici encore très faible (20 %). L'argument réglementaire le plus fort, qui dit que le sucre n'est pas bon pour la santé et que sa consommation doit donc être limitée par l'État, ne trouve pas grâce aux yeux de la population suisse : 59 % des citoyennes et citoyens suisses se prononcent contre, tandis que seuls 38 % y adhèrent.

Arguments concernant la taxe sur le sucre (2/2)

«Sur les arguments suivants concernant la taxe sur le sucre pour la Suisse, dites-moi SVP si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord.»

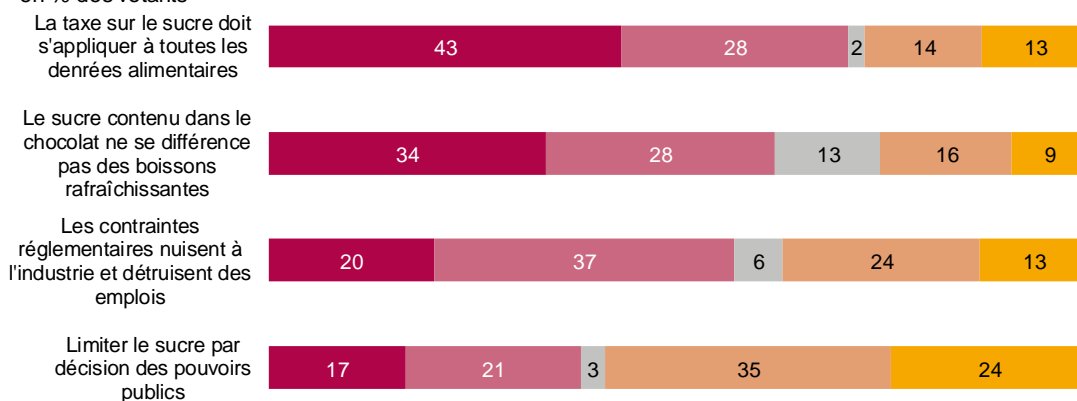
Une taxe sur le sucre doit s'appliquer à tous les aliments «Si une taxe sur le sucre est introduite, doit-elle concerner tous les aliments, qu'il s'agisse de sodas, de chocolat ou de gâteau?»

Le sucre dans le chocolat n'est pas différent des sodas «Le sucre dans le chocolat n'est pas différent du sucre dans les sodas.»

Des contraintes réglementaires nuisent à l'industrie et détruisent des emplois «De nouvelles exigences réglementaires ne font que porter atteinte à l'industrie et au commerce du pays et détruisent des emplois.»

Faire limiter le sucre par l'État «Le sucre est préjudiciable à la santé et doit pas conséquent être limité par les pouvoirs publics.»

en % des votants



■ tout à fait d'accord ■ plutôt d'accord ■ ne sait pas/pas de réponse ■ plutôt pas d'accord ■ pas du tout d'accord
© gfs.bern, Sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = 1007)

Le procédé des analyses de régression multiple (pour les détails concernant la méthode, v. rapport final) montre lesquels des arguments présentés ci-dessus sont de fait les ressorts essentiels de l'adhésion à l'introduction d'un impôt sur les denrées alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides, et quels autres arguments ne sont actuellement pas déterminants pour la formation de l'opinion sur cette question. Le modèle ci-après permet d'expliquer environ un tiers de l'adhésion à l'impôt sur le sucre et un tiers de son rejet ($R^2 = 0.327$). L'opinion est donc moyennement formée sur cette question.

Sept des huit arguments soumis dans le sondage ont un impact dans le modèle statistique. Le seul qui ne contribue pas de manière significative à expliquer l'adhésion ou le rejet de l'impôt sur le sucre est celui selon lequel il y a trop de sucre dans les plats préparés. Ce constat confirme la thèse selon laquelle il s'agit ici effectivement de deux thématiques différentes : l'adhésion est certes très forte, mais cette question n'influe actuellement pas sur le débat autour de l'impôt sur le sucre.

Le principal moteur du « oui » à un possible impôt sur le sucre est l'adhésion à l'argument qui veut que le sucre est par principe mauvais et qu'il devrait donc être limité par les pouvoirs publics. Mais c'est en même temps aussi l'argument qui recueille clairement l'adhésion la plus basse de tous. Les gens qui sont favorables à un impôt sur le sucre jugent en outre que celui-ci devrait s'appliquer également à toutes les denrées alimentaires, et qu'il n'y a pas de différence entre les différents types de sucres.

L'argument le plus efficace contre l'introduction d'un impôt sur le sucre est que les habitudes alimentaires ne peuvent pas être changées à coups d'impôts. Une autre raison importante contre l'introduction d'un impôt est que la taxe grève plus fortement le budget des pauvres que celui des personnes qui ont un gros revenu disponible. Autres arguments, également significatifs mais moins importants, qui alimentent le « non » à l'impôt : une taxe menace l'emploi, et il existe une offre suffisante de produits sans sucre ou à un taux de sucre réduit vers laquelle les consommatrices et les consommateurs peuvent se tourner librement.

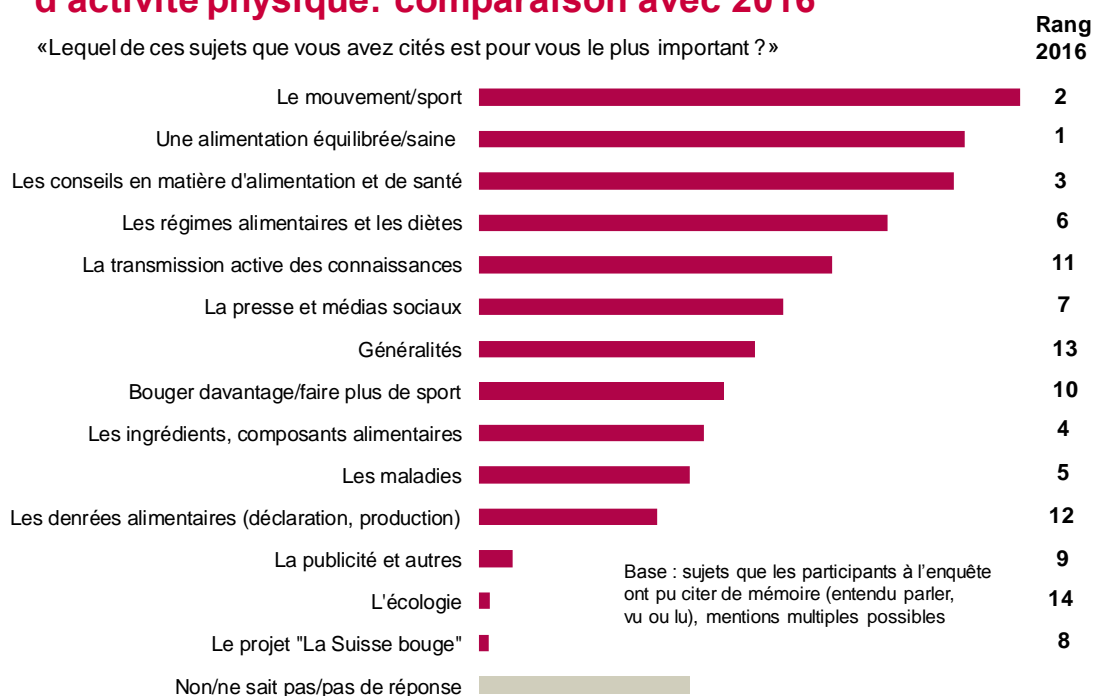
Introduction d'une taxe sur les aliments contenant du sucre, du sel ou des lipides, par arguments pour ou contre: analyse de régression

votants

© gfs.bern, Sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = 1007), $R^2 = .327$

À la question de savoir ce qu'elles ont entendu en rapport avec l'alimentation et l'activité physique au cours des 12 derniers mois, aucune des personnes interrogées n'a mentionné l'impôt sur le sucre. Quand il a été question du sucre, c'était en relation avec les ingrédients, le sucre caché dans les denrées alimentaires ou la teneur en sucre en général. Contrairement à 2016, la question des ingrédients des denrées alimentaires est nettement moins présente comme « enjeu » mentionné spontanément (v. classement 2016 vs 2017). Cette année, des questions plus anodines et d'ordre général ont repris le devant de la scène, comme les nouveautés relatives au mouvement et au sport ou les différents régimes alimentaires (équilibrés) et les conseils de santé. La diffusion active du savoir autour de l'alimentation et de l'activité physique (le fait de répercuter les informations pertinentes en relation avec le thème transmises par des proches ou des amis, ou obtenues à la télévision ou sur internet) est également remontée clairement dans le classement.

Filtre Thème le plus important en matière d'alimentation et d'activité physique: comparaison avec 2016



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (n = 416)

1.4 Mesures de l'État et de l'économie

Les attentes vis-à-vis de l'économie demeurent : ce que les gens veulent le plus de la part des producteurs de denrées alimentaires, ce sont des mesures qui favorisent la transparence et la clarté, et avec cela une simplification des déclarations sur l'étiquette. La collaboration avec l'État et la réalisation active de projets sportifs, notamment dans le sport de masse, est aussi importante aux yeux de la population. Les mesures dites dures remportent comparativement moins d'adhésion. Il serait néanmoins toujours possible de trouver des majorités pour une réduction de la taille des portions.

Une évolution relativement systématique se dessine depuis le premier sondage pour les mesures les plus extrêmes et les moins largement soutenues par la population : tant l'augmentation des prix des denrées alimentaires « malsaines » (soit celles qui contiennent du sucre, du sel et des lipides) que l'abandon total de la production de denrées d'agrément (alcool et tabac) sont mieux reçus qu'en 2014. C'est surtout depuis l'année passée que le camp des partisans de ces deux mesures a gagné du terrain.

Graphique 6

Mesures économie/producteurs alimentaires : tendance (1/2)

«Différentes idées ont cours sur la manière dont l'industrie ou les fabricants de produits alimentaires pourraient agir pour favoriser une alimentation équilibrée ou suffisamment de mouvement. Veuillez me dire en ce qui concerne les idées suivantes si pour la Suisse, vous êtes entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune d'elles.»

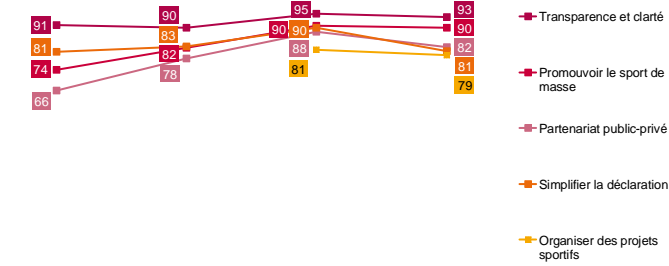
Transparence et clarté «Informer de manière transparente et compréhensible sur la consommation de leurs produits.»

Promouvoir le sport de masse «Favoriser le sport de masse.»

Partenariat public-privé «Mettre en œuvre des projets favorisant les bonnes habitudes alimentaires en association avec l'État.»

Simplifier la déclaration «Simplifier la déclaration des propriétés nutritionnelles sur les produits.»

Organiser des projets sportifs «Organiser soi-même des projets sportifs ciblant le sport de masse.»



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = env. 1000)

Mesures économie/producteurs alimentaires : tendance (2/2)

«Différentes idées ont cours sur la manière dont l'industrie ou les fabricants de produits alimentaires pourraient agir pour favoriser une alimentation équilibrée ou suffisamment de mouvement. Veuillez me dire en ce qui concerne les idées suivantes si pour la Suisse, vous êtes entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune d'elles.»

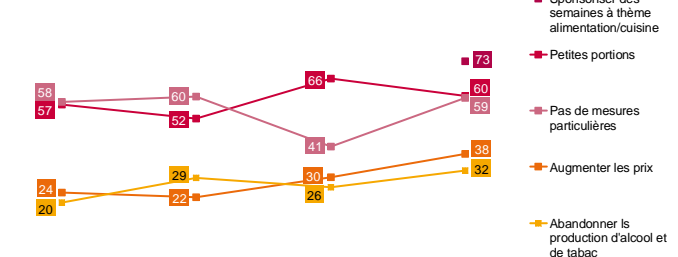
Sponsoriser des semaines à thème «Sponsoriser des semaines à thème sur l'alimentation et la cuisine.»

Petites portions «Ne proposer les produits alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides qu'en petites portions.»

Pas de mesures particulières «Le monde économique ne doit rien faire activement, mais mettre les produits souhaités à la disposition des consommateurs.»

Augmenter les prix «Augmenter les prix des produits alimentaires contenant du sucre, du sel ou des lipides.»

Abandonner la production d'alcool et de tabac «Rencorer à la production de denrées d'agrément.»



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = env. 1000)

Comme pour les mesures de l'économie, il y a des mesures de l'État qui bénéficient « depuis toujours » du soutien d'une majorité (v. graphique de gauche ci-après). Une grande majorité des personnes interrogées saluent les projets qui prévoient une collaboration avec les acteurs étatiques et, surtout, qui font dans la prévention. L'amélioration de la déclaration des propriétés nutritionnelles sur les produits alimentaires ou l'interdiction de la publicité pour les aliments « malsains » destinée aux enfants sont des mesures moins systématiquement soutenues, mais qui restent constamment aptes à réunir une majorité au fil des ans.

Comme pour les mesures du secteur privé, on observe une adhésion en constante croissance aux propositions les plus radicales. L'interdiction des denrées alimentaires malsaines ou un impôt supplémentaire sont des mesures qui continuent à être soutenues par une petite minorité, mais l'évolution va clairement dans leur sens ces quatre dernières années. Par rapport à 2014, l'adhésion a augmenté de 16 % pour l'impôt supplémentaire et de 12 % pour l'interdiction. Il faut encore attendre pour savoir si l'on est en présence d'un phénomène de consolidation de l'opinion d'un petit nombre à l'extrême de l'éventail des idées, ou si c'est le début d'un changement plus fondamental dans les esprits.

Graphique 7

Mesures État : tendance (1/2)

«Différentes idées ont cours sur la manière dont l'État pourrait agir pour favoriser une alimentation équilibrée ou suffisamment de mouvement. Veuillez me dire en ce qui concerne les idées suivantes si pour la Suisse, vous êtes entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune d'elles?»

Partenariats public-privé «Mettre en œuvre avec l'industrie des projets favorisant les bonnes habitudes alimentaires.»

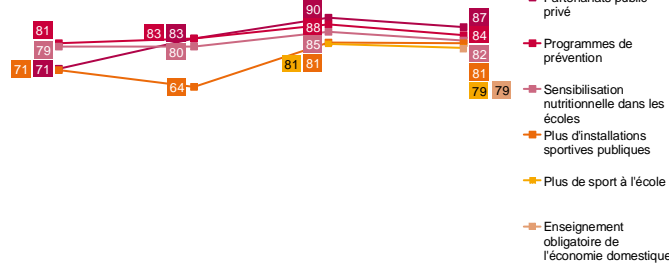
Programmes de prévention «Programmes de prévention ciblés sur les groupes à risques.»

Sensibilisation nutritionnelle dans les écoles «Augmenter la part de l'éducation nutritionnelle dans les écoles.»

Plus d'installations sportives publiques «Mettre davantage d'installations sportives publiques à disposition.»

Plus de sport à l'école «Développer l'enseignement de la gymnastique dans le cadre scolaire.»

Enseigner l'économie domestique comme matière obligatoire. «Dispenser des cours obligatoires d'économie domestique.»



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = env. 1000)

Mesures État : tendance (2/2)

«Différentes idées ont cours sur la manière dont l'État pourrait agir pour favoriser une alimentation équilibrée ou suffisamment de mouvement. Veuillez me dire en ce qui concerne les idées suivantes si pour la Suisse, vous êtes entièrement d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec chacune d'elles?»

Améliorer la déclaration «Déclaration améliorée des propriétés nutritionnelles sur les produits alimentaires.»

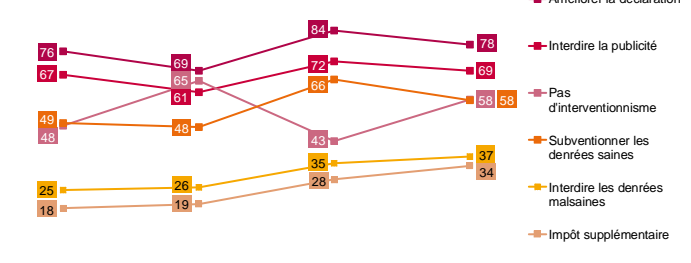
Interdire la publicité «Interdire la publicité pour les aliments contenant du sucre, du sel ou des lipides qui s'adresse aux enfants.»

Pas d'interventionnisme «L'État ne doit rien faire activement, mais laisser le consommateur décider en toute autonomie.»

Subventionner les denrées saines «Subventionner les aliments sains.»

Interdire les denrées malsaines «Interdire les aliments malsains.»

Impôt supplémentaire «Introduire un impôt supplémentaire sur les aliments contenant du sucre, du sel ou des lipides.»



© gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = env. 1000)

1.5 Transparence et ingrédients

Bien que la présence de la question des ingrédients des denrées alimentaires ait cédé un peu de terrain par rapport à 2016, elle reste très importante. D'une part, la thématique est toujours mentionnée spontanément en relation avec l'alimentation et l'activité physique par une proportion importante de la population. D'autre part, le sondage met à chaque fois en évidence que des majorités souhaitent de la transparence et moins de sucre « caché » dans les plats cuisinés. Les souhaits et les initiatives répétées dans ce contexte peuvent paraître de prime abord en contradiction avec les avis concernant la valeur nutritionnelle de référence. Sur ce point, de claires majorités sont plutôt d'avis que la déclaration actuelle de la valeur nutritionnelle de référence est suffisante, et cette dernière n'a pas d'autre objectif que celui de la transparence. Toutefois, il faut préciser que la tendance observée les trois dernières années vers un degré de satisfaction toujours plus élevé concernant l'étiquetage ne se confirme pas aujourd'hui. Si une majorité reste plutôt ou très satisfaite de l'étiquetage, le tableau est différencié : alors que la part des « très satisfaits » demeure stable voire gagne légèrement du terrain (changement dans les limites de l'erreur d'échantillonnage), on observe un recul marqué du côté des « plutôt satisfaits ».

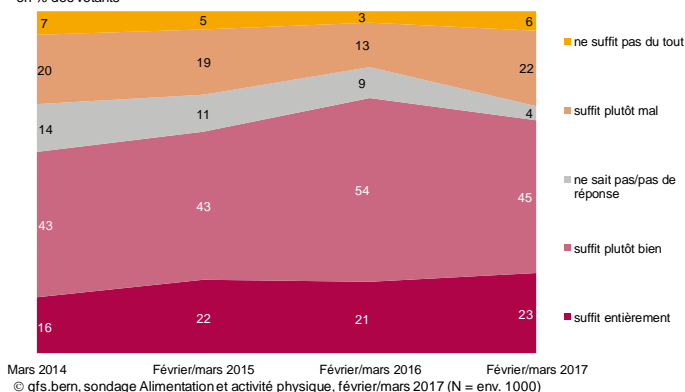
La part des personnes qui utilisent souvent la valeur nutritionnelle de référence est en croissance constante depuis 2014 (+12 points de pourcentage). Par contre, la part des personnes qui en fait usage de temps en temps reste à peu près constante.

On peut ainsi avancer que les personnes qui utilisent déjà aujourd'hui ces informations (29 %) sont acquises à ce système – on les appellera les « fans » – et qu'elles vont continuer de l'utiliser sans se laisser détourner. Une part relativement importante de la population (48 %) utilise certes la valeur nutritionnelle de référence et estime qu'elle est (plutôt) suffisante, mais ne fait pas encore partie du cercle des « fans ». Un peu plus de 20 % des personnes interrogées ne peuvent pas du tout se faire à l'étiquetage de la valeur nutritionnelle de référence.

Graphique 8

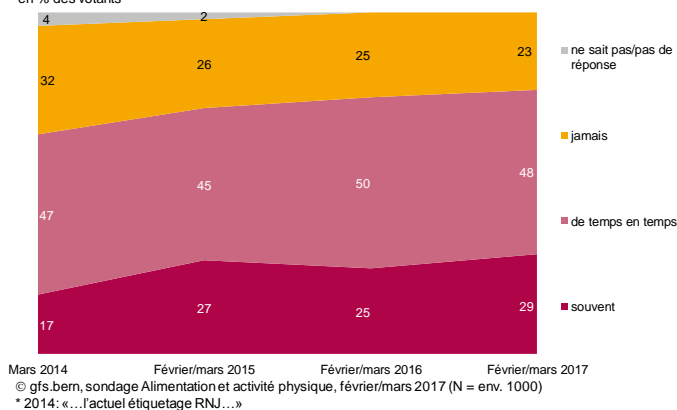
Les indications concernant la valeur nutritionnelle de référence sont suffisantes : tendance

«Selon vous, l'étiquette indiquant la valeur de référence* du nutriment actuel suffit-elle entièrement, plutôt bien, plutôt mal ou pas du tout pour informer sur les propriétés nutritionnelles des produits?»
en % des votants



Utilisation des indications sur les valeurs nutritionnelles de référence : tendance

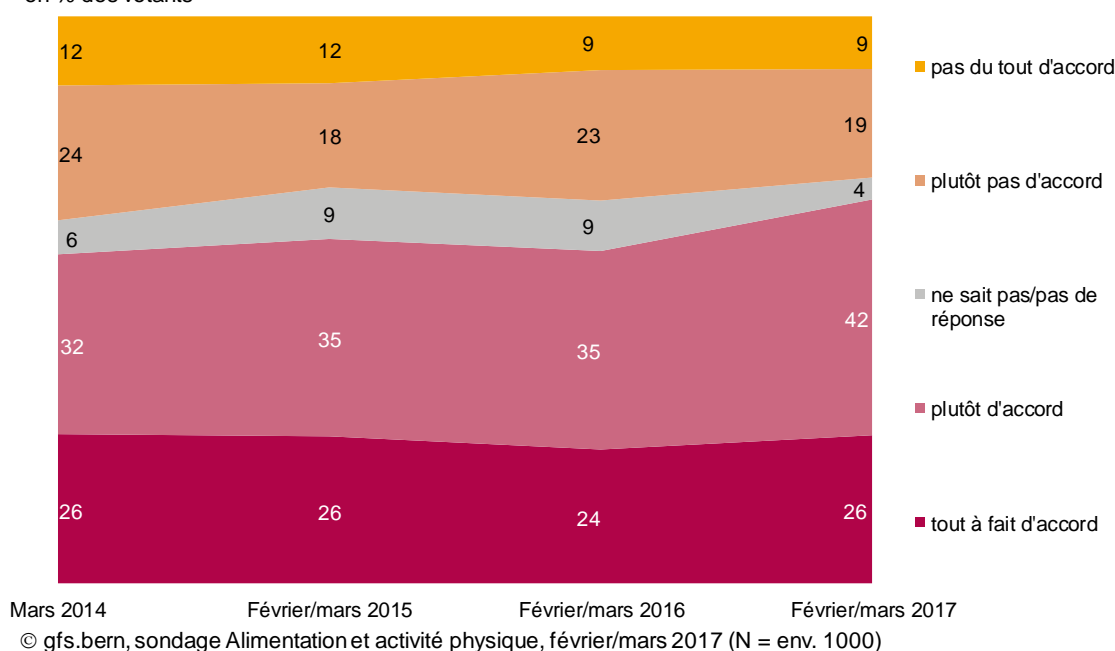
«Utilisez-vous vous-même l'étiquette indiquant la valeur de référence* du nutriment souvent, de temps en temps ou jamais?»
en % des votants



Le recul de la satisfaction observé entre les sondages 2016 et 2017 par rapport à l'étiquetage de la valeur nutritionnelle de référence se reflète dans l'accroissement du soutien à l'introduction des feux tricolores comme standard obligatoire. Cela montre que l'étiquetage officiel de valeur nutritionnelle de référence tel qu'il est appliqué aujourd'hui n'est pas encore définitivement implanté.

Loi définissant les feux tricolores comme standard : tendance

«Seriez-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord si des feux tricolores pour denrées alimentaires devenaient le standard obligatoire au niveau législatif?»
en % des votants



1.6 Valeurs globalement stables malgré de discrets changements

Au sein de la population en âge de voter, un schéma probant se dégage globalement sur la thématique de la santé publique : les mesures extrêmes, qui demandent une forte intervention de l'État, restent le fait d'une minorité. Une majorité continue de miser sur la responsabilité individuelle du consommateur plutôt que sur la réglementation étatique à coup d'impôts et de lois. Tel était le tableau ces trois dernières années, et il reste valable en 2017. Cependant, l'évolution au fil du temps plaide actuellement pour une minorité qui veut une intervention plus musclée de l'État. Le fait que la tendance gagne du terrain de manière systématique au fil des ans sur les thèmes et contextes les plus divers doit être pris au sérieux par le secteur des denrées alimentaires, qui se prononce résolument contre de telles mesures.

Ces légers changements observés dans les paradigmes qui régissent actuellement les questions touchant à l'alimentation et l'activité physique se retrouvent dans les réponses à la question du genre de société auquel les gens aspirent sur les questions d'alimentation (v. graphique ci-après). Comme il s'agit de valeurs moyennes, les changements sont en soi minimes : les moyennes sont en règle générale très stables. Mais ici aussi, on observe un lent glissement dans le sens que des parts croissantes de la population peuvent se faire à l'idée d'un rôle plus actif de l'État que par le passé. Il faut toutefois replacer cette évolution dans un contexte plus large. L'introduction d'un impôt sur le sucre alimente des discussions hors de nos frontières comme en Suisse et le débat public sur les questions d'alimentation est plus intense que les années précédentes. Davantage de débat conduit toujours à une certaine polarisation. Actuellement, il semble que l'opinion se consolide dans le camp de ceux qui sont (de toute façon) favorables à des mesures extrêmes. L'avenir nous dira si la tendance observée actuellement se poursuit et que des citoyennes et citoyens modérés pourront aussi se faire à l'idée de mesures comme un impôt sur le sucre, ou si le camp du « oui » va plafonner autour des 30 %.

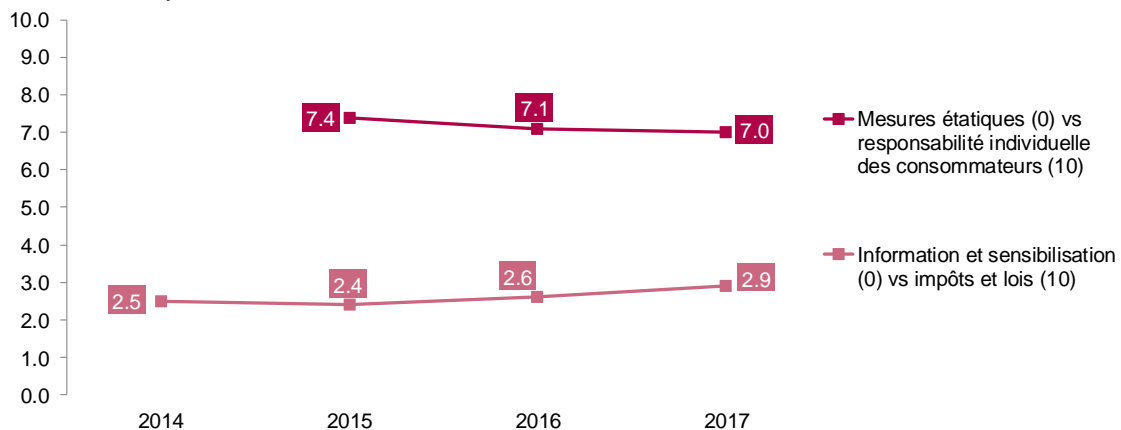
Quelle société sur les questions d'alimentation : tendance – valeurs moyennes

«Quel genre de société souhaitez-vous lorsqu'il s'agit de sujets portant sur l'alimentation? Dites-moi ce que vous préférez en exprimant votre choix sur une échelle de 0 à 10. Vous pouvez nuancer votre opinion en utilisant les valeurs comprises entre ces deux extrêmes. Souhaitez-vous...»

Mesures étatiques vs responsabilité individuelle des consommateurs* «... une société qui lutte contre le surpoids par des mesures étatiques ou une société où la lutte contre les problèmes de surpoids est considérée comme relevant de la responsabilité? 0 = mesures étatiques, 10 = responsabilité individuelle»

Information et sensibilisation vs impôts et lois «... une société qui mise sur l'information et l'instruction des consommateurs ou une qui dirige le comportement alimentaire par la fiscalité et la législation? 0 = l'information et l'instruction, 10 = la fiscalité et la législation»

en valeur moyenne des votants



© © gfs.bern, sondage Alimentation et activité physique, février/mars 2017 (N = env. 1000)

* Avant 2016: «...de l'industrie des denrées alimentaires et des boissons...»

1.7 Conclusion

Les constats faits dans le cadre du sondage Alimentation et activité physique permettent de formuler quatre hypothèses de travail.

Hypothèse de travail 1 : valeurs stables vs changement de paradigme

Une majorité des votants estime toujours que la responsabilité et les choix individuels passent avant l'intervention de l'État sur les questions qui touchent à l'alimentation et à la santé. Le système de valeurs n'a donc pas changé sur ce point. On observe toutefois un léger glissement vers une plus grande ouverture à l'action de l'État via impôts et lois. Les années qui viennent nous diront s'il s'agit ici seulement de la consolidation d'une minorité restreinte ou d'un changement durable dans l'opinion.

Hypothèse de travail 2 : évolution critique et agenda setting

Aujourd'hui, les partisans de l'introduction d'un impôt sur le sucre n'auraient quasiment aucune chance devant le peuple suisse. Néanmoins, l'évolution de la formation de l'opinion sur cette question doit être considérée comme critique pour les producteurs de denrées alimentaires, d'autant que le débat devrait s'intensifier ces prochains mois compte tenu des actions et initiatives nationales et internationales dans ce contexte.

Hypothèse de travail 3 : la transparence prime l'impôt

L'introduction d'un impôt sur le sucre n'est pas la préoccupation première de la population. En revanche, la transparence et le contrôle des ingrédients, et la réduction du sucre « caché », sont des questions qui lui tiennent à cœur.

Hypothèse de travail 4 : prévention et coopération

Les votants estiment toujours que l'État et l'économie doivent continuer de joindre leurs forces dans un partenariat public-privé actif. Grâce à la transparence et à des offres dans le domaine du sport ou de la diététique, il faut donner aux gens les moyens de prendre les bonnes décisions pour un mode de vie sain.

Annexe

gfs.bern-Team



LUKAS GOLDER

Codirecteur, politologue et spécialiste des médias, MAS HES en Communication Management

Activités principales

Analyses intégrées de la communication et des campagnes, analyses de l'image et de la réputation, analyses des médias / analyse de l'effet des médias, recherche sur les jeunes et la transition sociale, votations, élections, modernisation de l'État, réformes de la politique de santé

Publications dans des recueils, magazines spécialisés, la presse quotidienne et sur Internet



CLOÉ JANS

Directrice de projet, politologue

Activités principales

Votations et élections, recherche sociétale, campagnes, analyse de thèmes et problématiques politique, analyse des contenus des médias, enseignement



STEPHAN TSCHÖPE

Directeur des analyses et services, politologue

Activités principales

Coordination des prestations de services, analyse statistique complexe des données, programmation de l'informatique et des enquêtes, extrapolations, analyses des partis et structures avec des informations agrégées, analyses intégrées de la communication, visualisation



AARON VENETZ

Analyste de données, politologue

Activités principales

Modélisation des données, méthodes qualitatives, recherches, analyse des données, programmations, analyses des médias, visualisations



ALEXANDER FRIND

Analyste de données, politologue

Activités principales

Analyse des données, programmations, méthodes qualitatives, recherches, analyses des médias, visualisations



NOAH HERZOG

Secrétariat et administration, employé de commerce CFC

Principales activités

Publication de bureau, visualisations, administration de projets, administration des présentations

gfs.bern ag
Effingerstrasse 14
Case postale
CH – 3001 Berne
Téléphone +41 31 311 08 06
Télécopie +41 31 311 08 19
info@gfsbern.ch
www.gfsbern.ch

L'Institut de recherche gfs.bern est membre de l'Association suisse des recherches de marché et sociales, il garantit qu'aucun entretien n'ait lieu dans l'intention manifeste ou cachée de faire de la publicité, de vendre ou de passer commande.

Plus d'infos sur www.schweizermarktforschung.ch



**SCHWEIZER
MARKTFORSCHUNG**

Kein Verkauf - Wissenschaftlich - Anonym

gfs.bern
Menschen. Meinungen. Märkte.